

# *Échos du conseil*

## **SÉANCE DU 14 JUIN 2010**

### **Travaux d'infrastructures**

On mandate la firme Le Groupe BSA afin de préparer les plans et devis pour la construction d'un réseau d'eau, d'un égout sanitaire, d'un réseau de drainage pluvial et des fondations de rue, rues de Montcalm et de Montmagny, secteur du Domaine-Vert Nord. On réserve à cette fin un montant maximal de 24 999 \$, incluant toutes les taxes applicables.

### **Travaux d'asphaltage**

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit ABC Rive-Nord, la soumission relative aux travaux d'asphaltage 2010, phase 3 (rue des Outardes), pour un prix total ne dépassant pas 292 432,99 \$, incluant les taxes et les frais incidents.

### **Résidus domestiques dangereux**

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit CRI Environnement, la soumission relative à la collecte, au transport et à l'élimination des résidus domestiques dangereux, pour un total, pour la première année, ne dépassant pas 111 080,29 \$ incluant les taxes et les frais incidents.

### **Conteneurs de matières recyclables**

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Transport Paco, la soumission relative au service de levée et de transport des conteneurs de matières recyclables, pour un total, pour la première année, ne dépassant pas 29 629,69 \$, incluant les taxes et les frais incidents.

### **Académie des pompiers**

On vend de gré à gré un camion-citerne de marque Ford, incluant la pompe portative à l'Académie des pompiers, pour un montant de 2 100 \$, plus les taxes applicables.

### **Entente avec Pattison**

On autorise la signature d'une entente avec Pattison Outdoor Advertising LP pour la location d'un espace comprenant deux structures à double face, en bordure de l'autoroute des Laurentides, secteur de Saint-Antoine, pour un montant annuel de

104 800 \$, plus les taxes applicables, l'entente étant d'une durée de cinq ans.

### **Interdiction d'arrosage**

Un avis de motion est donné pour qu'à une prochaine séance soit présenté un règlement modifiant le règlement numéro 457, dans le but notamment de créer une infraction lors de l'interdiction totale d'arroser.

### **Poste de préposé aux travaux publics**

On nomme M. Robert Bond au poste de préposé, journalier et chauffeur au Service de l'équipement et des travaux publics, à compter du 15 juin 2010.

### **Dénomination de voies de communication**

On donne le nom indiqué aux voies de communication suivantes :

#### **Secteur du Domaine-Vert Sud**

##### **Rue de la Grande-Allée**

Rue correspondant au lot 3 512 394 du cadastre du Québec, puisqu'elle constitue le prolongement de la voie de communication comportant le même élément spécifique, soit de la Grande-allée.

##### **Rue d'Imola**

Rue correspondant au lot 3 512 318 du cadastre du Québec, afin de conserver l'homogénéité avec le thème retenu pour cet arrondissement, à savoir « Les grands prix de course automobile ».

##### **Rue Indianapolis**

Rue correspondant au lot 3 512 428 du cadastre du Québec, afin de conserver l'homogénéité avec le thème retenu pour cet arrondissement, à savoir « Les grands prix de course automobile ».

##### **Rue de Monza**

Rue correspondant au lot 3 512 366 du cadastre du Québec, afin de conserver l'homogénéité avec le thème retenu pour cet arrondissement, à savoir « Les grands prix de course automobile ».

### **Rue de Nevers**

Rue correspondant au lot 3 512 339 du cadastre du Québec, afin de conserver l'homogénéité avec le thème retenu pour cet arrondissement, à savoir « Les grands prix de course automobile ».

### **Rue de Jeres**

Rue correspondant au lot 3 512 353 du cadastre du Québec, afin de conserver l'homogénéité avec le thème retenu pour cet arrondissement, à savoir « Les grands prix de course automobile ».

### **Rue du Grand-Prix**

Rue correspondant au lot 3 512 431 du cadastre du Québec, afin de conserver l'homogénéité avec le thème retenu pour cet arrondissement, à savoir « Les grands prix de course automobile ».

### **Rue de Silverstone**

Rue correspondant au lot 3 512 367 du cadastre du Québec, afin de conserver l'homogénéité avec le thème retenu pour cet arrondissement, à savoir « Les grands prix de course automobile ».

### **Rue du Mans**

Rue correspondant au lot 3 512 323 du cadastre du Québec, afin de conserver l'homogénéité avec le thème retenu pour cet arrondissement, à savoir « Les grands prix de course automobile ».

### **Secteur de Saint-Augustin**

#### **Rue Wilfrid-Gauthier**

Rue correspondant au lot 4 608 258 du cadastre du Québec en remplacement de l'ancienne rue Wilfrid-Gauthier qui correspondait au lot 3 271 879 et afin de respecter le thème retenu pour cet arrondissement, soit « Personnages ayant marqué l'histoire de Mirabel ».

#### **Rue Jean-Léo-Rochon**

Rue correspondant au lot 4 608 249 du cadastre du Québec, en mémoire de M. Jean-Léo Rochon, qui a été député libéral à l'Assemblée législative, de 1935 à 1936, et afin de conserver l'homogénéité avec le thème retenu pour cet arrondissement, à savoir « Personnages ayant marqué l'histoire de Mirabel ».

### **Rue du Docteur-Pierre-Z-Mignault**

Rue correspondant au lot 4 608 272 du cadastre du Québec afin de respecter le thème retenu pour cet arrondissement, soit « Personnages ayant marqué l'histoire de Mirabel ».

### **Rue Wilfrid-Gauthier**

Rue correspondant au lot 4 608 271 du cadastre du Québec puisqu'elle constitue le prolongement de l'actuelle rue Wilfrid-Gauthier.

### **Secteur de Saint-Janvier**

#### **Rue Lemonde**

Rue correspondant au log 4 609 094 du cadastre du Québec puisqu'elle constitue le prolongement de l'actuelle rue Lemonde.

#### **Panneaux d'arrêt**

Il est proposé d'installer des panneaux d'arrêt aux intersections suivantes : en bordure de la rue Armand-Bertrand, à l'intersection de la rue Albert-Gingras, dans les deux directions, secteur de Saint-Canut. De plus, il est proposé d'enlever les panneaux d'arrêt situés dans la courbe à 90° de la rue Armand-Bertrand.

#### **Interdiction de stationner**

Il sera désormais interdit de stationner, en tout temps, sur une partie de la rue du Bosquet, entre les numéros civiques 14860 et 14620, côté ouest, secteur de Saint-Augustin.

#### **Parc du Domaine-Vert**

On approuve le règlement 2010-01 de la Régie intermunicipale du parc du Domaine-Vert qui vise la préparation des plans et devis relatif à la surveillance des travaux de mise à niveau des infrastructures récréatives au parc du Domaine-Vert. On décrète une dépense de 1 850 000 \$ et un emprunt de 1 288 766 \$, à ces fins.

#### **Parc Victor-Lapointe**

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Paul Savard, la soumission relative aux travaux d'éclairage du terrain de soccer au parc Victor-Lapointe, secteur de Saint-Canut, pour un total ne dépassant pas 200 286,55 \$, incluant les taxes et les frais incidents.